

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier VERNAY, Maire

Présents : M. Didier VERNAY, M. Didier MARCEAUX, Mme Christelle CHARTON, M. Yves DESSAUGE, Mme Jocelyne DETROIT-JUILLOT, M. Guy GAUDRY, Mme Jocelyne ALIGNOL, Mme Maryse COLAS, M. Guy FEVRAT, Mme Isabelle GUINOT, M. Madjid KHALED, Mme Nadège LAGRUE, Mme Brigitte MERITE, M. Jean-Luc MICHAUDET, M. Claude PHILIPPE, M. Pierre-André ROBLOT, Mme Marie-Céline ROSSIGNOL, M. Jean-Marc SALLAZ

Etaient absents excusés : Mme Amandine TRULLARD

Pouvoirs : 0

Secrétaire de séance : Mme Maryse COLAS

Date de la convocation : 10 décembre 2019

Date d'affichage des délibérations : 19 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité
L'ordre du jour est ensuite examiné.

EMPLOIS COMMUNAUX DE LA FILIERE TECHNIQUE : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la liste des emplois communaux de la filière technique à partir du 1^{er} janvier 2020. Afin de faciliter un éventuel recrutement par voie de mutation, le conseil transforme un poste d'adjoint technique, vacant au 1^{er} janvier, en poste d'agent du cadre d'emploi des adjoints techniques ; soit un recrutement possible dans les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2^e classe et adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

OUTILS NUMERIQUES ECOLE PRIMAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS 2020 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget 2020 l'achat et l'installation de 3 vidéoprojecteurs interactifs + tableaux et de 7 PC portables. Le montant global est de 10 137.98 € HT. Une subvention de 30 % soit 3 041 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à Projets 2020.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2019 - AFM TELETHON : M. PETIOT, animateur du Téléthon, a renoncé à sa rémunération et souhaité qu'elle soit reversée à l'AFM Téléthon. Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 500 € à l'association AFM.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Décisions du Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 :

- Décision n° 008/2019 du 03/12/2019 : Achat de cartes cadeaux pour les bénévoles de la bibliothèque :
→ 4 cartes cadeaux d'un montant de 100 € sont offertes à Mmes Josiane HUMBERT, Sandie BONNET, Magalie PRUDENT et Annie PAGEAUT.
→ 4 cartes cadeaux d'un montant de 400 € sont offertes à Mmes Marie-Madeleine GENDRE, Christine RUIZ, Gisèle CORNIER et Marie-Françoise BRIE.

Remerciements : Le maire transmet au conseil municipal plusieurs remerciements adressés à la commune :

- de Mme Martine GAUTHIER suite au décès de son mari Jacques

- du Comité d'Entente des Anciens Combattants pour la subvention et qui présente également ses vœux à l'ensemble des conseillers, du personnel communal et de leurs familles
- de Val Union BFC Semences pour l'affichage des offres d'emplois de saisonniers en mairie ayant permis les recrutements et qui présente ses vœux à l'ensemble du conseil
- de l'école maternelle pour l'installation des 2 nouveaux jeux dans la cour pendant les vacances de la Toussaint.

Agence Crédit Agricole : le maire invite le conseil municipal à réfléchir à l'offre émanant du Crédit Agricole de vendre l'ancien local de l'agence à la commune pour un montant de 82 000 €. Cette question sera réétudiée en séance de conseil ultérieurement.

Local commercial Place Gaudillat : un nouveau bail a été signé en décembre pour l'installation d'un commerce de restauration rapide. La date d'ouverture n'est pas encore annoncée.

Acquisition de terrain : l'acte d'achat du terrain jouxtant le parking scolaire est signé depuis le début de ce mois, la commune en est maintenant propriétaire.

Marché de Noël/Téléthon : le bilan est très satisfaisant. Le maire remercie les services techniques et M. Guy FEVRAT pour l'installation des décorations de Noël.

Verger Conservatoire : une rencontre a eu lieu avec l'association les Croqueurs de Pommes afin de déterminer au mieux l'implantation des différents arbres fruitiers qui seront plantés à la mi-février.

Travaux Assainissement : les travaux de réhabilitation du poste de refoulement ont débuté le 2 décembre. Le poste est posé mais l'entreprise rencontre des difficultés liées à la nature du sol en profondeur et aux fortes pluies.

Salle Jean Paccaud : Mme MERITE fait remarquer que les locataires de la salle ont tendance à oublier de nettoyer le four. Un débat s'engage : comment sensibiliser les locataires de la salle ? faut-il prévoir la facturation d'un coût supplémentaire lorsque le ménage n'est pas fait correctement ?

Réception des bibliothécaires : Après la clôture de la séance, le maire remet aux bénévoles de la bibliothèque les cartes cadeaux offertes pour les remercier du travail effectué tout au cours de l'année. Un vin d'honneur est offert aux bibliothécaires et au conseil municipal.

La séance est levée à 21 h 20 mn. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.

